

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 29 (1903)
Heft: 8

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'auteur du projet « RGN » a très sensiblement amélioré son esquisse, quant aux plans de distribution intérieure. Ces plans sont très clairs et pratiques; l'escalier principal est plus simple, l'administration mieux logée. Les façades, au contraire, valaient mieux dans l'esquisse: la partie cintrée, rue du Château, est exagérée; en outre, l'auteur du projet a cru devoir supprimer un étage dans le sous-sol pour l'ajouter au-dessus de la corniche, ce qui est une erreur. Les grandes ouvertures des fenêtres au Nord sont hors d'échelle.

Le Jury a classé les deux projets « Akropolis » et « RGN » ex-æquo n° 2.

Le projet « Croix fédérale : octobre 1902 » comprend deux ailes de bâtiment : aile Sud et aile Nord; l'administration est placée dans l'aile Nord, à l'Ouest. Le plan est moins clair et moins commode que celui des projets précédents. Quant aux façades, elles sont banales et le bâtiment est beaucoup trop élevé. La silhouette des toits, qui montent plus haut que le bâtiment des prisons, est franchement malheureuse. Le clocheton est inutile. Ce projet a été classé n° 3.

Le Jury avait une somme de 3500 fr. à répartir entre les quatre projets. Il l'a fait de la manière suivante :

1 ^o Cachet rouge	Fr. 1200
2 ^o ex-æquo « Akropolis »	» 800
2 ^o ex-æquo « RGN »	» 800
3 ^o Croix fédérale	» 700
Total	Fr. 3500

Cela fait, le Jury a ouvert les quatre plis qui accompagnaient les projets définitifs.

Le projet « Cachet rouge » a pour auteurs MM. A. Dufour et H. Baudin, architectes, à Genève.

Le projet « Akropolis » a pour auteur M. Albert Hauser, architecte, à Bienne.

Le projet « RGN » a pour auteur M. Robert Leitner, architecte, à Bâle.

Le projet « Croix fédérale : octobre 1902 » a pour auteurs MM. Emile Frey et H. Geissler, architectes, à Paris.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller d'Etat, l'assurance de notre haute considération.

L. CHATELAIN. LOUIS PERRIER. ARTHUR PIAGET.
ALBERT NÆF. ED. VISCHER.

Ce rapport ne nous ayant pas été communiqué à temps, nous le reproduisons ici tel qu'il a été publié dans la *Schweizerische Bauzeitung* (Réd.).

VI^e Congrès international des Architectes.

Un congrès d'architectes n'est point chose nouvelle; plus nouvelle par exemple est l'idée de l'avoir placé en Espagne. C'est Madrid même, Madrid au grand nom historique, qui convoque les architectes du monde entier à tenir assises dans ses vieux murs en avril 1904.

Parmi les confrères, il y en a beaucoup qui n'aiment pas les congrès; ça c'est leur droit; ils voient la chose en grincheux, en utilitaires immédiats, contestant leur utilité à ces grandes réunions, disant qu'on n'applique jamais rien de ce qui s'y discute et qu'on vote toujours sur un terrain vague et surtout platonique; encore une fois c'est leur droit de voir la chose ainsi, ne discutons pas et adressons-nous aux gens de bonne humeur, car il y en a heureusement encore beaucoup chez nous. — En agissant ainsi, nous entrons absolument dans les vues de ceux qui organisent des congrès; eux, très malins, savent parfaitement à quoi s'en tenir sur ce qui se passe dans le fond de la pensée de ceux qui répondent à leur appel, aussi commencent-

ils par placer leur congrès dans des villes et des pays où l'ordre du jour des séances austères, bourrées de communications, est assaisonné de courses charmantes, d'excursions, disons de pèlerinages dans des lieux à jamais célèbres et consacrés, dont les noms seuls font jaillir un monde de merveilleux souvenirs. Et voyez tout ce qu'évoque, à lui seul, le nom magique d'Espagne! Voir Madrid, Tolède, Alcalá, Guadalajara! Saluer Vélasquez chez lui!

Oui, plus d'un parmi ceux qui se seront décidés à assister à ce sixième congrès d'architectes, plus d'un devra très certainement sa résolution à l'idée entièrement séduisante de voir une terre classique où se pressent les grands souvenirs, où se réchauffent les sains enthousiasmes pour tout ce qui est beau et grand; il est permis de le dire et de l'avouer, et ceux qui en sont là restent souvent mieux préparés que bien d'autres pour assister à de longues séances de délibérations même sous l'exquis soleil du printemps espagnol; le sacrifice qu'on demandera d'eux ne dépassera point, du reste, leurs forces et ils en seront splendidement récompensés.

P. B.

Le Congrès durera du 6 au 13 avril 1904; le 6 au matin aura lieu la session préparatoire et dans l'après-midi du 13 celle de clôture. Il y aura sessions les 6, 7, 9, 11, 13 du dit mois, au cours desquelles on discutera les thèmes suivants choisis et approuvés par la Commission centrale d'organisation et de propagande :

- 1^o De l'Art Moderne dans les œuvres de l'Architecture.
- 2^o De la conservation et de la restauration des monuments de l'Architecture (Monuments de style).
- 3^o Du caractère et de la portée que doivent avoir les études scientifiques de l'enseignement général de l'Architecture.
- 4^o De l'influence des procédés modernes de la construction sur la forme artistique.
- 5^o De la propriété artistique sur les œuvres de l'Architecture.
- 6^o De l'instruction à donner aux ouvriers des constructions architecturales.
- 7^o De l'influence des règlements administratifs sur l'Architecture contemporaine.
- 8^o De l'expropriation forcée des œuvres architecturales.
- 9^o L'intervention de l'architecte, comme arbitre, pour régler les rapports entre les patrons et les ouvriers, et la solution des conflits résultants de ces rapports est-elle convenable?

Toutes ces questions présentent un grand intérêt international: les unes sont nouvelles et les autres, telles que les 2^o, 5^o, 7^o, dont la discussion est restée inachevée lors du V^e congrès, ont été recommandées par le Comité permanent international.

Tout mémoire ou tout travail relatif aux thèmes exposés ou sur toute autre question, qui sera présenté par MM. les membres du Congrès, travaux reçus toujours avec remerciements par la Commission, devront être envoyés sous pli recommandé et adressés à M. le Secrétaire du VI^e Congrès international aux bureaux du Congrès, installés à l'*Academia de Bellas Artes de San Fernando, Calle Alcalá, II, Madrid*, avant le 30 septembre de l'année courante.

Les communications devront être rédigées soit en français soit en espagnol, mais chaque membre du Congrès pourra pour la discussion employer sa langue natale.

Le programme du Congrès comprend aussi :

Une excursion à Tolède et une autre à Alcalá et Guadalajara. Visites aux Musées et aux monuments publics. Un banquet d'adieux le 13 avril.

La Commission exécutive est composée comme suit :

Président : M. D. Siméon Avalos (président du Congrès).

Membres : MM. D. Enrique Maria Repullés y Vargas (membre du Comité permanent et vice-président).

» D. Ricardo Velazquez Bosco (membre du Comité permanent et vice-président).

» D. José Urioste y Velada (membre du Comité permanent et vice-président).

» D. Fernando Arbos (vice-président).

» D. Luis de Landeche (membre du Comité central et trésorier).

» Alberto M. de Palacio (secrétaire général).

Secrétaire : D. Luis Maria Cabello y Lapidra.

II^e Congrès international de l'enseignement du dessin.

L'exposition universelle de 1900 a donné à l'Association amicale des Professeurs de dessin de la Ville de Paris l'occasion de réunir un premier Congrès international de l'enseignement du dessin. Les organisateurs de ce Congrès avaient surtout pour but de démontrer la nécessité, à tous les degrés, de l'enseignement de cette branche, considérée pendant trop longtemps comme facultative.

Ce premier Congrès, auquel prirent part des représentants de presque tous les pays du monde civilisé, aborda, sans cependant les résoudre, des questions de la plus haute importance. Il fut décidé qu'un deuxième Congrès aurait lieu en Suisse. Il aura pour mission d'étudier les avantages et les défauts de nos systèmes d'enseignement du dessin, de rendre ceux-ci plus efficaces pour la préparation de la jeunesse à ses futurs devoirs professionnels ; il aura aussi et surtout pour but de démontrer le caractère essentiellement moral et éducatif du dessin.

Le deuxième Congrès international de l'enseignement du dessin aura lieu dans la première semaine d'août 1904 à Berne.

Ce Congrès comprendra une partie générale et une partie pédagogique.

La *partie générale* aura à examiner la suite donnée dans les divers pays aux vœux et aux résolutions du précédent Congrès, elle devra surtout étudier les voies et moyens d'assurer l'existence du Comité permanent international.

Pour la *partie pédagogique*, le Congrès sera divisé en deux sections. Le programme de leurs travaux est le suivant :

I^{re} section. — Enseignement général.

1. Du rôle éducatif du dessin, de la corrélation du dessin avec les autres branches de l'enseignement (Comment le dessin les seconde-t-il ?) Valeur sociale.

2. Méthode d'enseignement du dessin à l'école maternelle (Kindergarten).

3. Méthode d'enseignement du dessin à l'école primaire.

4. Méthode d'enseignement du dessin dans l'enseignement secondaire, connaissances complémentaires qui s'y rattachent (histoire de l'art, modelage).

5. Le dessin dans l'enseignement supérieur.

6. Formation des maîtres pour l'enseignement du dessin dans l'enseignement général à ses divers degrés.

II^e section. — Enseignement spécial.

1. Etat actuel de l'enseignement spécial (professionnel, technique, artistique) dans les différents pays, un rapport de chaque pays avec cartes et graphiques, qui sera ajouté au compte-rendu général du Congrès.

2. Organisation des apprentissages et des cours professionnels pour apprentis et ouvriers des deux sexes.

3. L'enseignement du dessin dans les écoles de métiers. Ecoles professionnelles, Ecoles pratiques d'industrie et Ecoles d'Arts et Métiers, Pédagogie de cet enseignement.

4. Les écoles d'art décoratif (art appliqué à l'industrie) ont-elles répondu à ce qu'on en attendait ? Quel succès ont-elles atteint par leurs élèves dans les industries et les métiers ? Organisation et programme des écoles d'art décoratif.

5. De la formation des maîtres de dessin pour l'enseignement spécial à ses divers degrés.

6. Codification internationale des signes et symboles employés dans le dessin (suite des travaux du premier Congrès).

Les rapports doivent être envoyés avant la fin de décembre 1903.

Les adhésions au Congrès seront reçues jusqu'au 1^{er} août 1903.

La finance d'inscription est de Fr. 40.

Le bureau du Comité suisse d'organisation est composé comme suit :

Président : Léon Genoud, directeur de l'Ecole des Arts et Métiers de Fribourg.

Vice-président : Ed. Böös-Jegher, président de la Société suisse pour le développement de l'enseignement du dessin et de l'enseignement professionnel, à Zurich.

Secrétaire : C. Schlaepfer, professeur à l'Ecole des Arts et Métiers, à Fribourg.

Caissier : Oscar Blom, architecte, directeur du Musée industriel de Berne.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'Ingénieurs de Lausanne.

Dans son assemblée générale du 28 mars, l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne a constitué son Comité comme suit :

Président : M. Auguste Dommer, professeur à l'Université.
Vice-président : M. Emmanuel Gaillard, chef du contrôle des installations électriques.

Caissier : M. Roger Matthey, ingénieur au J.-S.

Secrétaire : M. Arnold Steinlen, ingénieur au Département des Travaux Publics.

Membre : M. Victor Dumur, ingénieur au L.-O.

L'Association célébrera en octobre, de concert avec les jeunes, le cinquantenaire de la fondation de l'Ecole d'ingénieurs.

NB. En vue de l'impression du nouvel annuaire le Comité invite les membres de l'Association à faire connaître au Président, *jusqu'au 30 avril au plus tard*, leur nouvelle adresse et les modifications qu'ils désireraient voir apporter dans l'annuaire, en ce qui les concerne personnellement.

Le Comité rappelle en outre que le *Bulletin technique*, soit l'organe officiel de notre association, se charge d'insérer gratuitement des offres et demandes de places. Il suffit pour cela d'adresser au Président des *annonces toutes rédigées* qui seront transmises in extenso à l'Administration du *Bulletin*. Nos collègues ont, jusqu'à maintenant, peu profité des facilités qui leur étaient accordées de ce côté là et nous croyons utile de le leur rappeler.

LE COMITÉ.